

ARRETE N° 0153 ~~1137~~ MINSANTE DU 15 MAI 2026
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du
 Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NGAOUNDERE

Directeur-Adjoint : Monsieur **NGEUGOUE TCHOKOUAHA François**, Médecin, Matricule **0692256X**, précédemment Directeur-Adjoint du Centre Hospitalier Régional de Bafoussam, en remplacement de Monsieur NCHARE MFONDI Arouna, muté.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE BAFOUSSAM

Directeur-Adjoint : Monsieur **NCHARE MFONDI Arouna**, Médecin, Matricule **0608631D**, précédemment Directeur-Adjoint du Centre Hospitalier Régional de Ngaoundéré, en remplacement de Monsieur NGEUGOUE TCHOKOUAHA François, muté.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages, de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 15 MAI 2026

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,



Dr MANAOUDA Malachie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
001134	13. MAI 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	